

ASSOCIATION DU GOLF ET COUNTRY CLUB DE BOSSEY

Association régie par les articles 60 et suivants du Code Civil Suisse
Et par la loi française du 1^{er} juillet 1901
Siège de l'activité : Château de Crevin – 74160 BOSSEY

RAPPORT DE GESTION

(Exercice clos le 31 décembre 2022)

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Nous vous avons réunis, ce jour, en assemblée générale ordinaire annuelle, conformément aux prescriptions de la loi et aux statuts de notre association, à l'effet de vous présenter un rapport sur l'activité de celle-ci pendant l'exercice clos le 31 décembre 2022, les résultats obtenus, et soumettre à votre approbation les comptes annuels.

Le rapport de la trésorière avec le bilan, le compte de résultat et le rapport du vérificateur aux comptes ainsi que le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 13 juin 2022 ont été mis à la disposition des membres pour consultation au secrétariat du club et au siège de l'association.

1° Résultats de l'association

Les comptes arrêtés au 31 décembre 2022 font apparaître un total de recettes de 3.112.163,57 euros et le total des dépenses s'élève à 3.442.750,21 euros.

Le résultat d'exploitation est négatif pour 161.791,18 euros.

Après prise en compte :

- du résultat financier qui ressort à 6.793,07 euros,
 - des opérations exceptionnelles qui se traduisent par un résultat net de 98.994,01 euros,
 - et d'un impôt sur les sociétés qui s'élève à 2.784,00 euros,
- il ressort au 31 décembre 2022, **une perte nette comptable de 58.788,10 euros.**

Nous vous proposerons d'imputer ce résultat en totalité sur « le compte Autres Réserves ».

2° Activités et perspectives d'avenir

Tout d'abord, je tiens à remercier tous les membres du comité qui ont travaillé sans relâche pour faire avancer le club dans la bonne direction. J'ai pris mes fonctions de président l'été dernier et j'ai constaté que le comité travaille ensemble de manière harmonieuse et productive.

En ce qui concerne les résultats financiers de l'année, nous avons atteint un chiffre d'affaires de 3 112 164 €, à peu près identique à celui de 2021. Cependant, en raison des événements mondiaux exceptionnels de 2022, nos coûts ont augmenté beaucoup plus rapidement que prévu, entraînant une perte de 58 788 €.

Nous avons mis en place des systèmes de contrôle et de reporting qui nous permettront notamment de surveiller attentivement toutes les dépenses au cours de l'année à venir.

Les chiffres audités sont à votre disposition au Club. Je tiens à souligner que le dépassement de budget le plus important a été l'achat d'eau pendant la sécheresse de l'été dernier, ainsi que les coûts associés au projet de lac, à la cuisine et à la mise à niveau des logements du personnel. Nous donnerons plus de détails dans notre présentation à l'assemblée générale annuelle.

Heureusement, l'association dispose de réserves suffisantes pour couvrir cette perte, et nous sommes confiants que l'augmentation des cotisations (6%) et les outils de contrôle mis en place permettront au club de rester dans une situation financière pérenne.

Liens avec la SAGB et travaux sur les infrastructures :

Le comité travaille en étroite collaboration avec le SAGB pour gérer toutes les activités au sein de l'Association et des différentes commissions. Chaque commission vous a fourni une information complète de son activité dans le rapport annuel 2022, mais je tiens à mentionner quelques points saillants.

Ressources humaines :

Au niveau des ressources humaines, je tiens à remercier tous les membres du personnel pour leur travail acharné. Nous avons également la chance d'avoir un nouveau directeur, Thierry Lorault, qui s'est bien intégré et qui est un atout précieux pour le club.

Dans un souci d'apaisement et tourné vers l'avenir, le comité a décidé de régler le litige avec M. De Durfort à « l'amiable ». Cet épisode fait maintenant parti du passé.

Notre objectif est de veiller à ce que le club fonctionne dans l'intérêt de tous les membres. Nous voulons offrir un excellent terrain de golf, ainsi que de bonnes installations, un restaurant et un bar où vous serez heureux de manger et de boire avec d'autres joueurs, vos amis, votre famille et vos invités. Nous voulons que le pro-shop vous fournisse des vêtements et des accessoires portant le logo de Bossey que vous serez fiers de porter.

Nous voulons nous assurer que le club soit dans une situation financière saine, afin qu'il puisse continuer à maintenir le parcours et le bâtiment dans un état convenable. Nous voulons que Bossey soit un club dont vous, les membres, puissiez être fiers et que vous ayez envie de jouer et de vous amuser avec les autres membres et les invités.

Informatique :

En ce qui concerne l'informatique, nous avons réalisé des progrès au cours de l'année écoulée, mais nous savons que notre site web et nos systèmes logiciels ne répondent pas encore aux normes requises. Nous nous engageons à travailler dur pour améliorer ces aspects au cours de l'année à venir.

Discipline :

En ce qui concerne la discipline, je tiens à souligner quelques points importants à garder à l'esprit lorsque vous jouez sur notre parcours.

Concernant la vitesse de jeu, il convient de toujours suivre les personnes qui vous précèdent. Il ne suffit pas d'être en avance sur ceux qui sont derrière vous.

Il convient également de réparer les marques de terrain, de ne pas oublier de ratisser les bunkers et de respecter les commissaires de parcours ainsi que leurs instructions.

Si vous avez réservé une partie et que vous ne pouvez pas jouer, il convient de l'annuler pour permettre à d'autres membres de jouer.

Commission sportive :

Pour le côté sportif, je tiens à féliciter tous ceux d'entre vous qui ont représenté le club dans diverses compétitions en France et en Suisse. Nous sommes fiers de votre engagement et de votre réussite. Cependant, nous devons également garder un œil sur les coûts associés à la participation à ces compétitions, et nous devons faire en sorte que cela reste dans les limites de notre budget.

Bâtiments :

Au niveau des bâtiments, nous avons achevé la première phase des travaux, mais il y a encore beaucoup à faire pour entretenir et moderniser les bâtiments au fil des années.

Le parcours de golf a également connu des améliorations significatives avec le nouveau lac au niveau du premier trou, ce qui a également augmenté notre capacité de stockage d'eau. Nous prévoyons maintenant de nous concentrer sur la réparation du lac près du 18^{ème} green pour améliorer encore l'esthétique et notre capacité de stockage d'eau, mais aussi éviter un affaissement total.

Restaurant et Animations :

Le restaurant a connu des difficultés en 2022 en raison des augmentations de coûts des matières premières.

Nous sommes conscients que l'augmentation des prix a été substantielle mais vous assurons que ceux-ci ont été calculés de manière précise afin d'éviter des pertes.

Nous mettons tout en œuvre afin que le rapport qualité prix respecte vos attentes. Nous sommes heureux d'accueillir notre nouveau chef de salle, Monsieur Jean-Michel RICHOUX, et nous avons bon espoir que 2023 sera une excellente saison pour le restaurant avec divers événements prévus.

L'Assemblée générale devra statuer sur le mandat des trois membres suivants du Comité de Direction :

- Monsieur Pascal MAZZOLI
- Monsieur Marc SCHNYDER
- Madame Sabine REPOND

Les trois membres susvisés ont souhaité soumettre le renouvellement de leurs mandats.

Nous précisons qu'aucune autre candidature n'a été formulée par un quelconque membre avant le 15 avril 2023.

* * *

Nous devons nous souvenir des membres qui sont décédés au cours de l'année . Je vous demande de respecter un moment de silence en leur mémoire.

Albert BAHON
Jean-Jacques MELLO
Hella-Victoria ZANETTI-SERVAIS

* * *

propositions individuelles des membres

Néant.

* * *

Ainsi se termine notre rapport moral d'activité de l'année écoulée.

Il me reste à remercier l'ensemble du comité et tous les collaborateurs pour leur engagement et le travail accompli.

Je vous remercie de votre attention et vous assure de l'engagement du comité à s'assurer que le club de Bossey demeure l'un des meilleurs de la région lémanique.

Je cède ainsi la parole à notre trésorière, Sylvie DROZ, pour qu'il vous présente le bilan et les comptes de l'exercice écoulé.

Fait à BOSSEY (74)
Le 4 mai 2023



Le Président
M. David FRANSEN